Harfleur, le 1er juin 2022

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 Harfleur

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Monsieur Martin TRELCAT – Directeur
Groupe Hospitalier du Havre
29 avenue Pierre Mendès France
76290 Montivilliers

Objet : Restauration EHPAD publics

Monsieur le Directeur,

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) m'a informé des difficultés auxquelles font face les résidents et les familles des EHPAD publics du Havre *Les Escales* après avoir mené un audit approfondi sur la situation.

Après un travail de 18 mois, cet audit donne un large écho aux inquiétudes des familles, leurs doléances et leurs revendications.

Malgré un CVS et des familles qui ont toujours été force de propositions bienveillantes, et qui ont mené un travail de soutien aux équipes soignantes, il est démontré que la gestion des Escales évolue trop lentement et reste déficiente, malgré toutes les alertes envoyées.

Sur ces difficultés structurelles, j'ai saisi Madame BOURGUIGNON, ministre des Solidarités et de la Santé afin de connaître ses intentions pour pallier ces carences. Une copie de cette interpellation est jointe au présent courrier.

Au-delà de ces difficultés, les membres du CVS évoquent aussi quelques problématiques spécifiquement locales. Ils regrettent notamment la non-prise en compte de certaines de leurs demandes faites depuis des années comme la problématique de la restauration pourtant mise à l'ordre du jour depuis quatre années, restauration dont le GHH est gestionnaire.

Seuls 47 % de résidents interrogés se disent satisfaits de la restauration, soit une diminution de 8 points de satisfaction en un an. Le manque de personnel impacte fortement le service. Par conséquent, les plats cuisinés sont souvent servis presque froids alors que, semble-t-il, l'utilisation de chariots chauffants a déjà été posée sans avoir jusqu'ici reçu de réponse positive.

D'autre part, les résidents et leurs familles pointent également un manque de soin apporté à la mise en place des plateaux, avec le fromage régulièrement posé à même le plateau, et le visuel de l'assiette qui est parfois très peu appétissant.

Si certaines difficultés relèvent de « l'art de la table » comme vous pouvez l'indiquer, il ne faut toutefois pas occulter les distinctions à faire entre une alimentation sur des séjours courts, dont l'impact est moins fort sur les personnes soignées, et celle attendue en EHPAD, qui, par définition sont des patients résidents en permanence dans votre établissement, et y mangeant par conséquent trois fois par jour.

Cet aspect questionne donc les familles sur les capacités de l'hôpital à honorer correctement des prestations de restauration pour des patients vivants en permanence dans un EHPAD.

La gestion des repas s'est encore plus détériorée du fait des restrictions sanitaires liées au COVID qui obligeaient le service des plateaux en chambre. Si certains mangeaient, ce n'était pas le cas de tous. Des familles expliquent que leurs proches ont perdu beaucoup de poids, certains jusqu'à 10 kg.

À l'heure où le phénomène du « syndrome du glissement » a été observé de manière dramatique lors de l'application la plus stricte, bien qu'évidemment légitime, des mesures sanitaires, il est à noter que trop peu de choses ont été proposées pour améliorer le bien-être des résidents et du personnel soignant, y compris sur les aspects nutritionnels.

Connaissant l'implication des familles dans les EHPAD Les Escales, je sais qu'ils comprennent les difficultés de gestion de tels établissements. Je me permets d'ailleurs de vous joindre le courrier que j'ai adressé à Mme PARIS, la directrice des EHPAD Les Escales à propos de cet audit, et de la restauration également.

Ayant été alerté par le CVS sur ce dossier, je me permets donc de vous relayer leurs insatisfactions, notamment sur la question de la restauration des résidents, qui semble devoir être séparée de la restauration des patients hospitalisés temporairement.

Par conséquent, je souhaiterais savoir si des solutions sont recherchées pour améliorer ce point précis, et à quelle échéance vous pourrez les mettre en œuvre, en coordination avec le CVS.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sincères salutations.

Jean-Paul LECOQ